

Vous souhaitez remettre une offre à l'ETNIC ? Attention aux changements !

Bruxelles, le 02 février 2018

L'ETNIC, le partenaire informatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, souhaite attirer l'attention des opérateurs économiques sur les impacts des derniers changements dans la réglementation des marchés publics.

Depuis le 30 juin 2017, toutes les offres¹ répondant à un marché public de plus de 221.000€ HTVA doivent être exclusivement remises par voie électronique. Les soumissionnaires doivent à présent suivre plusieurs étapes d'enregistrement sur la plateforme officielle belge, publicprocurement.be, et ces démarches prennent du temps. Si un opérateur économique ne s'est pas enregistré au préalable sur la plateforme au moment de la publication d'un marché, les délais de réponse impartis pourraient s'avérer trop courts.

Si ce changement est positif pour l'environnement, ce dont se réjouit l'ETNIC, il représente néanmoins une menace pour le bon fonctionnement des marchés publics dans les administrations publiques.

Simplification administrative ?

En plus de ce passage à l'électronique, un [Document Unique de Marché Européen](#) (DUME) est également imposé. C'est, depuis avril 2017, une obligation pour tout marché soumis à publication au niveau européen. Déclaration officielle sur l'honneur, un DUME sert de preuve provisoire de l'absence de motifs d'exclusion et de réponse aux critères de sélection du marché. Si le DUME apporte avant tout une réelle simplification administrative pour les soumissionnaires, il représente également un risque.

En effet, s'il est manquant, l'offre sera automatiquement écartée, sans possibilité de recours. Or, le DUME est requis pour le soumissionnaire mais également pour tous les intervenants : les différents membres d'un groupement, si c'est un groupement/association momentanée qui répond au marché, le sous-traitant s'il y est fait recours pour répondre aux critères de sélection, etc.

Vigilance et proactivité

Les opérateurs doivent donc être vigilants lorsqu'ils répondent à un marché et s'assurer qu'ils remettent bien le ou les DUME nécessaire(s). La procédure pour remplir ce DUME peut se révéler complexe et compromettre la remise des offres à des marchés publics.

Dans les prochaines semaines, l'ETNIC lancera les premiers marchés concernés par ces changements. C'est pourquoi l'ETNIC appelle les soumissionnaires, actuels et potentiels, à la prudence, ces deux nouveaux paramètres administratifs étant susceptibles de les empêcher de remettre une offre complète dans les temps impartis.

¹ Il y a des exceptions. Prenez contact avec le service Marchés Publics pour en savoir plus.

L'ETNIC en bref

L'ETNIC est le partenaire informatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Depuis 2002, elle développe, maintient et héberge des applications pour les services de la FW-B et les organismes d'intérêt public qui en dépendent. Elle joue également le rôle de centrale de marchés pour ses bénéficiaires. Basée à Bruxelles, l'ETNIC compte près de 250 collaborateurs, dont plus de 80% de profils techniques.

Contact

Service.map@etnic.be

37, boulevard Albert II, 1030 Bruxelles

02.800.11.11